

VOUS ÊTES

VICTIME

d'une infraction

un PV a été enregistré par la police

AUTEUR

mineur d'âge
d'une infraction

J'AI BESOIN DE COMPRENDRE

J'AI DES CHOSES À LUI DIRE

ET MON DOMMAGE ?

JE REGRETTE...

PUIS-JE M'EXCUSER ?

COMMENT RÉPARER ?



Une médiation est possible

Ce service est gratuit



Contact & infos : Interfaces médiation (ASBL C.A.R.P.E)

Rue des Ploquettes, 2 - 4800 Verviers

087/377.177

interfaces.mediation@gmail.com



DÉFENSE DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BELGIQUE

Projet AWAY - cofinancé par
le programme REC de l'UE